



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 27.09.2018

Numéro de publication: HR02-1004464399

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation APEV association professionnelle des entreprises vaudoises de vidange, Paudex

APEV association professionnelle des entreprises vaudoises de vidange

Route du Lac 2

1094 Paudex

IDE: CHE103680880

Forme juridique: Association

Siège: Paudex

Jusqu'ici

Les buts de l'association sont principalement la défense des intérêts des entreprises de vidange exerçant dans le canton de Vaud, répondant aux exigences fixées par le règlement sur l'entretien des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères et des installations de prétraitement industrielles (RIEEU) et ayant ratifié la convention de collaboration; la réglementation des rapports entre les entreprises de vidange autorisées et les clients; l'élaboration de tarifs proposés aux membres; l'étude et l'application de toutes dispositions propres à favoriser la bonne marche des entreprises de vidange membres.

APEV association professionnelle des entreprises vaudoises de vidange, à Paudex, CHE-103.680.880 (FOSC du 06.10.2015, p. 0/2410763). Statuts modifiés le 26 avril 2018. Nouveau but: les buts de l'association sont principalement la défense des intérêts des entreprises de vidange exerçant dans le canton de Vaud, répondant aux exigences fixées par le règlement sur l'entretien des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères et des installations de prétraitement industrielles (RIEEU) et ayant ratifié la convention de collaboration; la réglementation des rapports entre les entreprises de vidange autorisées et les clients; l'étude et l'application de toutes dispositions propres à favoriser la bonne marche des entreprises de vidange membres. Künzli Ulrich et Marti Beat ne sont plus membres du comité; leur signature est radiée. La signature de Di Marco Gianni est

radiée. Lelièvre Claude est nommé président et continue à signer collectivement à deux. Nouveaux membres du comité avec signature collective à deux: Chollet Jean-Daniel, de Maracon, à Morges, vice-président, et Ehrenberg Andreas, de Köniz, à Grandson. Signature collective à deux est conférée à Reichard Anne Christine, de Lausanne, à Lutry, secrétaire hors comité.

Précédente publication dans la FOSC:

Date de la publication dans la FOSC : 06.10.2015

La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 16884 du 24.09.2018

Office cantonal du registre du commerce responsable:

Registre du commerce du Canton de Vaud